

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 Février 2020

L'an deux mil dix-neuf le 13 février 2020 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune d'Hondouville (Eure) régulièrement convoqué, (07/02/2020) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude Rouland - Maire.

Présents : M. Rouland, M. Rio, Mme Fuentès, M. Delafenêtre, M. Billey, Mme Yadel, Mme Canu, M. Collen, Mme Dufour

Absent ayant donné procuration : Mme Chevallier à M. Rouland, M. Paris à Mme Fuentès, Mme Raymond à M. Delafenêtre, M. Clot à M. Billey, M. Duboc à M. Rio, Mme Berdaoui à Mme Canu

Secrétaire de séance : Mme Yadel

Elus : 15

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 15

Ordre du jour

I - Point financier

Les comptes de 2019 sont parfaitement équilibrés avec un solde très légèrement positif.

Toutes les factures 2019 ont été journalisées sur l'exercice 2019 et à priori, il ne devrait pas y avoir de report sur 2020 (ou marginal)

Nos recettes fiscales sont conformes à nos attentes :

Prévu au Budget prévisionnel : 567 149 €

Réalisé : 569 725 €

II - Délibérations.

- Subvention voyage scolaire

Il est usuel d'octroyer une subvention de 50 € aux familles dont les enfants participent à un voyage scolaire. Une demande a été formulée pour une collégienne.

Voté à l'unanimité

- Convention SIEGE pour travaux cité Wuhrlin

Signature de la convention avec le SIEGE pour les travaux d'enfouissement des réseaux.

Voté à l'unanimité

- Echéances SDIS

Les élus souhaitent que le règlement de la contribution aux services incendies d'un montant de 32 794 € puisse être réglée en 4 fois.

Voté à l'unanimité

- Pierre 3000 – échange de terrains

De nouveaux éléments ne permettent pas de prendre une délibération sur ce sujet. Un nouveau projet est à l'étude et attend validation. Deux versions étaient présentées lors du conseil municipal.

- Proposition pour la téléphonie

Une proposition commerciale a été reçue en mairie afin de réduire les frais de télécommunication de la commune.

Voté à l'unanimité

- Secours exceptionnel

La commune, dans le cadre de sa compétence sociale, a choisi de prendre en charge la facture Antargaz d'un montant de 614,18 €. En effet, des riverains ont rencontré d'importantes difficultés financières et se sont donc retrouvés dans l'incapacité de se chauffer durant la période de Noël.

Voté à l'unanimité

- Echéances Groupama

Les élus souhaitent que le règlement des assurances de la commune d'un montant de 9 504,33 € puisse être réglé en 4 fois.

Voté à l'unanimité

- Terrain rue des Londettes (demande suite à enquête publique)

Il convient de vérifier le bornage pour la parcelle D 55 et les limites communales puis de solliciter les services des domaines afin de régler un ancien contentieux qui a fait l'objet d'une observation lors de l'enquête publique du PLU.

Voté à l'unanimité

- Règlement cimetière

Le cimetière ne dispose pas de règlement pour son fonctionnement. Le responsable du cimetière propose d'en mettre un en place.

Voté à l'unanimité

- Emplacement réservé n°18

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'emplacement réservé n°18 (PLU en vigueur) à vocation d'un éventuel aménagement d'une liaison douce est actuellement de 5 mètres de retrait par rapport à la voie. Il souhaite que cette distance soit ramenée à 3 mètres ce qui vaut à acquérir une bordure de terrain de 1 mètre sur la longueur (terrain 1 : 18,16 m et terrain 2 : 19,40 m).

Voté à l'unanimité

- Rachat bande de terrain lotissement des Jardins

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait utile dans l'avenir, d'acquérir l'emplacement réservé n°18 sur 1 mètre de bande et sur la longueur (terrain 1 : 18,16 m et terrain 2 : 19,40 m), afin de régulariser un contentieux d'urbanisme.

Il conviendra de faire intervenir un géomètre et en cas de nécessité le service des domaines.

Voté à l'unanimité

- Dossier Impasse du Gord

Mise à l'enquête publique pour déclassement et aliénation du chemin rural de l'impasse du Gord.

Voté à l'unanimité

IV - Tour de table

Urbanisme

- PLU

Le rapport du Commissaire Enquêteur a été remis le 23 janvier 2020. Son approbation devra être voté avant le 23 avril 2020.

Associations

- Sortie bowling

Le Comité des Fêtes (CFSLH) a organisé une sortie Bowling le 7 février dernier. Sortie agréable à renouveler.

- ASH

Bouygues Télécom sollicite un recouvrement concernant le matériel internet. Or, le colis a été posté mais refusé. Les frais de recouvrement ne seront pas réglés et le colis renvoyé à une autre adresse.

Séance levée à 21h14

Séance du 19 Décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf le 19 décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune d'Hondouville (Eure) régulièrement convoqué, (13/12/2019) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude Rouland - Maire.

Présents : M. Rouland, M. Paris, M. Rio, Mme Fuentès, M. Delafenêtre, M. Billey, M. Duboc, Mme Canu, M. Collen, Mme Berdaoui,

Absent ayant donné procuration : Mme Raymond à M. Delafenêtre, Mme Dufour à Mme Fuentès, Mme Yadel à Mme Berdaoui, M. Clot à M. Billey

Absent excusé : Mme Chevallier

Secrétaire de séance : Mme Raymond

Elus : 15

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 14

I - Délibérations.

Lors de cette séance, 4 délibérations ont été prises concernant des écritures d'ordre budgétaire.

- La poste

Compte tenu de la situation du Point Poste qui cessera normalement ses activités au 31 janvier 2020, il convient d'autoriser le Maire à signer une convention avec la Poste le moment venu, après des

informations complémentaires, afin d'assurer la continuité de ce service sous la forme d'une agence postale

Voté à l'unanimité

- Chemin rural du Gord

Une proposition financière concernant l'achat du chemin rural du Gord a été faite au conseil municipal. Les élus sont favorables à cette cession et a entamé toutes les démarches nécessaires au bon déroulement de ce dossier.

Voté à l'unanimité

Séance levée à 20h10

INFORMATIONS

Elections municipales

Mars

15/03/2020 élections municipales
Salle Max Mazaudier

22/03/2020 élections municipales
Salle Max Mazaudier

Ouverture des bureaux de vote de 8 h 00 à 18 h 00 non-stop

Jumelage

Pour avoir des renseignements concernant le comité de jumelage avec la commune Bulgare de Nikyup, vous pouvez joindre M. Jean-Jacques Dufour au 02 32 50 44 67 ou 09 82 16 67 19

Erratum

Le dernier numéro d'Hondouville Info » n'a pas échappé à son lot de « coquilles » inévitables, mais sans doute, pour le dernier de la mandature, de façon plus importante (mille excuses) en grande partie à cause d'une relecture accélérée par le délai de parution et un contenu et une pagination inhabituels.

Mais pas que...

C'est la raison pour laquelle je sollicite la compréhension du comité de jumelage, de la gym volontaire, du comité des fêtes et du CCAS, Merci à Eux !

Et enfin, et de façon plus intime, l'absence de légende sous la photo des vœux du Maire où je me trouve avec Philippe Rio et Jean-Claude Billey (que tout le monde aura reconnu, qui sont eux-mêmes des légendes... avec chacun 31 ans de mandat municipal !)

Jean-Claude Rouland,
Directeur de la publication